

« L'ex communiste » hongrois László Andor, futur commissaire à l'Emploi et aux Affaires sociales, a été auditionné hier pendant 3 heures par un comité de députés européens. Il a finalement fait une très bonne impression. C'est maintenant au tour de la Bulgare Rumiana Jeleva de passer au détecteur de « casseroles ».

Le fait qu'elle soit déjà sur un siège éjectable a suscité la réaction défensive de son groupe parlementaire (PPE) à l'encontre du socialiste Maroš Šefčovič, nommé par la Slovaquie. Au Parlement européen, les auditions de ces deux nouveaux commissaires européens tournent alors à l'opposition gauche-droite.

Première commissaire au centre de la polémique, Rumiana Jeleva, actuelle ministre des Affaires Etrangères bulgares et pressentie au portefeuille de l'Aide humanitaire à la Commission. Lors de son audition mardi, elle a très vite été mise en difficulté sur ses compétences, mais aussi accusée d'avoir fait de fausses déclarations d'intérêts financiers.

Ancienne eurodéputée, affiliée au Parti Poulair Européen, les députés socialistes veulent sa peau. Pour contre-attaquer, les conservateurs du PPE choisissent le Slovaque Maroš Šefčovič comme cible idéale au Parti Socialiste Européen, qui plus est appelé à devenir vice-président de la Commission.

Certaines déclarations publiques passent inaperçues à Bratislava, mais pas à Bruxelles. En 2005, Šefčovič a tenu certains propos discriminatoires à l'encontre de la communauté Rom, qui pourraient bien embarrasser la Commission aujourd'hui.

« Jeleva a été victime d'une chasse aux sorcières mais jusqu'ici, elle a clairement dit que ce n'était pas fondé. En revanche, dans le cas de Šefčovič, je ne pense pas qu'un membre de la Commission, un vice-président de la Commission puisse tenir des propos qui sont discriminatoires, à l'encontre d'un groupe ethnique tout entier, un groupe très considérable à savoir les Roms », a déclaré le vice-président du PPE au micro d'Euronews.

En attendant le sort de Šefčovič, Rumiana Jeleva doit montrer patte blanche en prouvant que les parts qu'elle aurait dissimulé sont aujourd'hui celles d'une société qui ne lui appartient plus.